



## LA BUISSIERE

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire<sup>1</sup>, courcier<sup>2</sup> ou péréquaire<sup>2</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

### Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : le Touvet

Canton (depuis 2015) : le Haut-Grésivaudan

### Historique de la conservation des archives de la commune

Pour l'Ancien Régime, outre un bel ensemble de cadastres anciens (parcellaires et courciers), il existe également des actes de délibérations des assemblées des habitants.

Les archives 1800-1945 ont été inégalement conservées (recensement militaire depuis 1944, listes électorales 1919 puis 1944,...).

### Archives de la commune conservées en mairie

#### 1 - Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., tenu à jour par les archivistes itinérants du Centre de gestion, 1991-2020 [rép. consultable aux A.D.I.].

#### 2 - Documents principaux :

Actes d'assemblée.	1714-1791
Registres paroissiaux (lacunes).	1643-1792
Parcellaires.	XVII <sup>e</sup> s.
Courciers.	XVIII <sup>e</sup> s.

<sup>1</sup> En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790).

<sup>2</sup> Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



Délibérations (lacunes).	dep. 1791
Etat civil.	dep. 1793
Contribution foncière : états des sections.	XIX <sup>e</sup> s.
Recensement de la population.	1836-1936
Plan cadastral.	1833
Délimitation de la commune : procès-verbal	1833
Bureau d'assistance : délibérations.	1922-1956

### **Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère**

1 - Classées : NON

Cote : 4 E 418

Métrage classé : 0,10 mètres linéaires

### **Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux**

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

4E139/17	Propriété des communaux de la Rollande, Articol et le Mercier.- Procès entre le Cheylas, d'une part, et la Buissière, Sainte-Marie-d'Alloix, Antoine Chabert, d'autre part.	1807-1843
4E421/6	Modifications du territoire la Flachère.- Modification des limites avec Saint-Vincent-de-Mercuze, la Buissière et Saint-Marcel.	1841-1876
H+GRE_H890	Procès entre A. Boisson et des communautés dont la Buissière.	1587-1633
L1253-1265	Municipalité de canton de Barraux <sup>3</sup> .	an IV-an VIII
1Mi173	Recensement de la population ( <i>microfilm</i> ).	1881-1891

2 – En mairie de Chapareillan :

DD5	Iles de l'Isère.- Extraits des reconnaissances de la Buissière de 1400 [copies en latin et en français] ; demandes en réduction de droit de confirmation, avec procès-verbal d'arpentage, par Bellecombe et Chapareillan, Barraux, la Buissière, Sainte-Marie-d'Alloix, Avallon, Grignon et Saint-Maximin (1736-1737). 1400 (copies)-1773	
DD6	Forêts communales.- Procès-verbal d'arpentage des bois sis dans le mandement de la Buissière.	1737
EE1	Logement de gens de guerre au camp de Barraux.- Distribution d'indemnités par le trésorier de l'armée d'Espagne aux habitants de Bellecombe, Chapareillan, Barraux, la Buissière, Saint-Maximin et Grignon, Avalon et Saint-Marcel.	1743
4D1	Partage de la montagne de Valfroide indivise.- Procès entre les communes de l'ancien mandement de la Buissière et Louis Camand.	1870-1885
2N2	Forêts communales indivises entre les communes de l'ancien mandement de la Buissière <sup>4</sup> .- Projet de délimitation (1806-1824). Partage (1863-1888).	1806-1888

<sup>3</sup> La municipalité de canton de Barraux administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Barraux, Bellecombe, Chapareillan, la Buissière, la Flachère, Montalieu, Saint-Marcel et Sainte-Marie d'Alloix.

<sup>4</sup> Le mandement de la Buissière comprenait Barraux, Bellecombe et Chapareillan, la Buissière, la Flachère Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Marcel.